

VOLET EXTERNE

UN CPAS AU SERVICE DE L'USAGER ET DE LA POPULATION VILLERSOISE

Objectif stratégique 1 : Augmenter l'offre du Villé 'bus (taxi social)

Objectifs opérationnels

1.1 – Mettre en place un 2^e véhicule permettant de mieux répondre à la demande

Actions :

- Renforcer la mobilité et l'offre du Villé bus par l'acquisition d'un véhicule supplémentaire et l'augmentation du temps de travail d'un chauffeur

Objectif stratégique 2. :

Etre un CPAS qui assure un accueil de qualité et promeut ses services

Objectifs opérationnels

2.1– Améliorer l'accueil des usagers

Actions :

- Aménagement du parking afin de faciliter l'accessibilité du bâtiment aux PMR
- Moderniser l'espace d'accueil notamment avec l'installation du WIFI en collaboration avec l'administration communale

Objectifs opérationnels

2.2 - Améliorer la connaissance de l'offre de services du CPAS auprès des citoyens

Actions :

- Diffuser l'offre de services du CPAS via les canaux de communication (bulletin communal, site internet, folder, ...)
- Mener une réflexion en vue de donner une "image positive" du CPAS

Objectif stratégique 3 :

Être un CPAS qui vise l'insertion sociale au bénéfice du développement personnel et l'insertion professionnelle en vue d'augmenter les mises à l'emploi

Objectifs opérationnels

3.1 - Renforcer et augmenter la prise en charge des bénéficiaires en amont de l'insertion professionnelle via l'activation sociale

Actions :

- Revoir les techniques d'approches pour inciter les bénéficiaires à intégrer les ateliers en vue d'augmenter le nombre de participants
- Proposer de nouveaux ateliers collectifs plus pertinents et cohérents avec l'évolution de la société

Objectifs opérationnels

3.2 - Promouvoir l'utilisation des dispositifs de remise au travail et/ou les outils internes du CPAS

Actions :

- Être pro actif auprès des bénéficiaires pour favoriser la remise au travail grâce aux dispositifs et outils internes existants (cf. MIRHE)
- Communiquer les dispositifs de remise à l'emploi auprès des "employeurs locaux" (en collaboration avec l'ADL)
- Renforcer l'accompagnement des personnes engagées sous contrat Article 60§7 - avant, pendant et en fin de contrat – afin de mieux les préparer à l'entrée en fonction et leur assurer une formation continue (cf. MIRHE)
- PCS - Promouvoir auprès de nos bénéficiaires les « salons emplois »

Objectifs opérationnels

3.3 - Poursuivre et étoffer les collaborations avec les partenaires publics/privés pour la mise à disposition d'art 60/art.61

Actions :

- Maintenir les collaborations existantes avec nos partenaires/utilisateurs d'art. 60
- « Démarcher » auprès de nouveaux partenaires potentiels afin d'offrir un panel plus diversifié de profil de fonction à pourvoir (PCS)

Objectif stratégique 4 :

Être un CPAS soutien aux personnes/familles en difficulté sociale

Objectifs opérationnels

4.1 – Soutenir une politique active privilégiant le maintien à domicile des personnes

Actions :

- Maintenir les conventions avec les services d'aides familiales
- Développer le soutien aux services de gardes à domicile
- Sensibiliser le public cible lors des plans canicules
- Identifier les besoins des aînés
- Collaborer avec le GAL Ami des aînés
- PCS - Rompre l'isolement des personnes seules

Objectifs opérationnels

4.2 - Permettre aux personnes précarisées d'accéder à un logement décent et de réduire durablement leurs frais d'énergie

Actions :

- Informer nos bénéficiaires sur l'offre des logements publics (MCL, AIS...) et diffusion de la liste des logements disponibles
- Mener une campagne annuelle précédant l'hiver pour rappeler les différentes aides au logement et aides énergétiques pouvant être octroyées aux personnes dans le besoin
- Optimiser l'utilisation du Fonds Gaz-Electricité et le recours aux primes Mebar au profit des ménages les plus défavorisés
- Soutenir une stratégie globalisée de lutte contre la précarité énergétique allant de la prévention (tuteurs énergie, travaux préventifs, sensibilisation...) jusqu'aux aides curatives (via l'apurement de dettes énergétiques)
- Mettre en place des ateliers de prévention énergétique en partenariat avec AAM
- Dynamiser les plans PAPE
- PCS : informer notre public cible sur la création d'achat groupé en fourniture d'énergie

Objectifs opérationnels

4.3 - Renforcer nos actions en matière de lutte contre la pauvreté infantile

Actions :

- Maximaliser l'utilisation du volet « lutte contre la pauvreté infantile » du subside activation sociale du SPP Intégration sociale
- Sensibilisation des familles aux services existants sur le territoire (Bébé bus, les Petites Bouilles..)
- Soutien au projet NATIS développé par le CRAF

Objectifs opérationnels

4.4 – Proposer un logement de transit/urgence pour les personnes sans logement

Actions :

- Maintenir les logements d'urgence et de transit
- Offrir un accompagnement social individualisé et aide à la recherche d'un logement durable

Objectifs opérationnels

4.5 – Aides alimentaires et produits de base (voir PCS)

Actions :

- Développer un partenariat avec l'association "Goods to Give" afin d'agrémenter les colis alimentaires avec des produits d'hygiène
- PCS : collaborer aux ateliers « cuisine » organisé par le PCS
- PCS : Collaborer à la distribution des denrées obtenues par le FEAD auprès du public cible

Objectifs opérationnels

4.6 – Développer via l'IDESS (économie sociale) un service de bricolage et entretien d'espace vert

Actions :

- Réaliser une enquête de faisabilité afin d'évaluer la pertinence du développement de ces nouveaux services
- En cas de pertinence, achat de matériels adéquats pour réaliser les nouvelles missions
- Recrutement de personnels qualifiés pour assurer ces nouvelles missions

Objectif stratégique 5 : Etre un CPAS qui collabore avec les partenaires locaux

Objectifs opérationnels

5.1 - Identifier l'ensemble des partenaires intervenant sur le territoire de Villers-le-Bouillet et les communes limitrophes

Actions :

- Réaliser un répertoire des partenaires à destination des agents

Objectifs opérationnels

5.2 - Mutualiser les ressources en fonction des actions à développer

Actions :

- Rassembler les acteurs de terrain pouvant soutenir les actions à mettre en place
- Mettre en œuvre des partenariats en fonction des actions
- Co-construire des projets avec le PCS grâce à des collaborations efficaces

➤ Objectif stratégique 6 : Etre un CPAS qui développe des synergies

Objectifs opérationnels

6.1 Renforcer les synergies avec la commune

Actions :

- Réaliser des marchés conjoints dans le cadre de la centrale de marché de la commune
- Mise à disposition de personnel en fonction des nécessités (art. 60)

Objectifs opérationnels

6.2 Développer des synergies inter CPAS- Association Ch. XII

Actions

- Mettre en œuvre des partenariats en fonction des actions sociales à développer et des futurs appels à projet des autorités supérieurs (Fédéral, Régional,.. SPP Intégration sociale...)

VOLET INTERNE

Objectif stratégique 7 : Etre un CPAS qui met en œuvre ses obligations légales en matière de personnel et apporte son soutien à celui-ci

Objectifs opérationnels

7.1- Mettre en œuvre les obligations du CPAS en matière de sécurité et de santé de son personnel

Actions :

- Réaliser une analyse de risque pour chaque poste de travail conformément à la législation sur le bien-être au travail
- Aménager chaque poste de travail en fonction des résultats de l'analyse des risques
- Rédiger une brochure d'accueil pour les nouveaux travailleurs du CPAS

Objectifs opérationnels

7.2 Soutenir ses travailleurs face aux risques psycho-sociaux

Actions :

- Organiser des supervisions d'équipe avec intervenant(s) extérieur(s)

Objectifs opérationnels

7.3 Favoriser la formation continuée du personnel

Actions :

- Rédiger un plan de formation des agents
- Diffuser aux agents une large offre de formations diverses (actualités en lien avec la fonction)

Objectifs opérationnels

7.4 Clarifier les missions des agents

Actions :

- Réactualiser les descriptifs de fonctions

Objectif stratégique 8 : Etre un CPAS fier de ses valeurs et qui œuvre dans le respect de ses usagers

Objectifs opérationnels

8.1 - Elaborer un socle commun des valeurs intrinsèques au CPAS

Actions :

- Elaborer une charte des valeurs du CPAS sur le mode participatif avec ses travailleurs

Objectifs opérationnels

8.2 – Cadrer les processus, de l'introduction de la demande d'aide à la décision de l'organe compétent

Actions :

- Élaborer un schéma commun à tous les travailleurs sociaux lors de la réalisation de l'enquête sociale
- Cadrer les procédures d'obtention des renseignements « ressources/dépenses » lors de l'enquête sociale
- Implémenter et respecter les procédures dans le cadre du RGPD
- Assurer la transparence vis-à-vis des usagers
- Rappeler les obligations légales relatives au secret professionnel

